



**CATALYTIC
CONVERTERS**

Warranty	
DRiV	9440
NAPA Converters	

Produits qualifiés :

Convertisseurs standard NAPA®, convertisseurs NAPA® Ultra™ et convertisseurs NAPA® Ultra EX™

Période de garantie :

La performance en matière d'émissions des convertisseurs conformes aux normes EPA et vendus sur le marché est garantie pour un kilométrage de 40 000 km, et l'intégrité physique de l'enveloppe et des tuyaux est garantie pendant 5 ans ou pour un kilométrage de 80 000 km, selon la première occurrence.

Conditions de validité de la garantie :

La garantie couvrant le convertisseur NAPA® compatible aux normes EPA est subordonnée à la condition que le convertisseur soit correctement installé sur le véhicule pour lequel il est conçu et catalogué et que ledit véhicule soit maintenu en bon état de fonctionnement. NAPA® paiera : (a) le prix d'achat du convertisseur défectueux par le consommateur (la main-d'œuvre et les pièces associées ne sont pas incluses, lorsque la loi le permet) à titre de crédit pour l'achat d'un convertisseur de remplacement conforme ; ou (b) remplacera tout convertisseur défectueux à condition qu'il soit retourné à un détaillant autorisé accompagné de la preuve d'achat et du certificat de garantie dûment rempli. Si la réclamation en vertu de la garantie porte sur la non-performance en matière d'émissions, un document attestant de l'échec à l'essai effectué pour mesurer les émissions devra être soumis.

Limitations :

Cette garantie est limitée au remplacement de la pièce prétendument défectueuse. Les frais d'expédition, de déménagement et d'installation ou les coûts de main-d'œuvre ne sont pas inclus.

Exclusions (ce qui annule la garantie) :

Cette garantie ne s'applique pas aux produits qui ont été modifiés, incorrectement installés ou installés sur des véhicules utilisés à des fins commerciales ou de course, ni aux convertisseurs qui ont été endommagés par suite d'un accident ou de l'utilisation de carburants au plomb. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques. Vous pouvez également avoir d'autres droits qui varient d'un État ou d'une province à l'autre.

Conditions de validité de la garantie (procédures) :

Pour faire une réclamation au titre de cette garantie, renvoyez le produit prétendument défectueux avec le reçu original daté au revendeur chez lequel il a été acheté pour vérification et échange au titre de cette garantie.

Avertissement :

Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également avoir d'autres droits, qui varient d'un État ou d'une province à l'autre. Toute garantie implicite que vous pourriez avoir en vertu de la législation de l'État ou de la province est limitée à la même durée que la présente garantie. Certains États et provinces n'autorisent pas les limitations sur la durée d'une garantie implicite ni l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, de sorte que les limitations et exclusions ci-dessus ne s'appliquent peut-être pas à vous.

Divers :

Pour tout renseignement ou assistance concernant cette garantie, veuillez contacter votre magasin local de pièces automobiles NAPA.